http://pro.clubic.com/it-business/nom-de-domaine/actualite-618810-commission-europeenne-icann.html





Face à la dislocation du réseau, l'Europe veut "mondialiser" les fonctions de l'ICANN

Publié par Olivier Robillart le jeudi 13 février 2014

La Commission européenne cherche à se placer en tant que médiateur dans les négociations mondiales sur la gouvernance de l'Internet. L'organisme demande à ce que la gestion du fonctionnement du réseau soit opérée au niveau mondial et ne dépende plus d'une autorité dépendante des Etats-Unis.



L'Europe tente de peser sur les éventuelles négociations relatives à la gouvernance d'Internet. Dans ce cadre, la Commission européenne propose de réformer la gestion et l'exploitation d'Internet. Elle demande ainsi à «favoriser une transition sans heurts vers un modèle mondial, tout en préservant les valeurs sous-jacentes de gouvernance multipartenaire ouverte de l'Internet ».

Pour rappel, le fonctionnement actuel en matière de DNS est l'apanage de l'ICANN, une société de droit californien. Elle gère 13 serveurs racines mais certains pays se sont affranchis de cette gestion. Depuis le 1er septembre 2006, la Chine n'utilise donc plus les serveurs de l'ICANN, le pays ayant constitué son propre DNS. Une initiative qui fait craindre la dislocation du réseau des réseaux, chaque pays pouvant potentiellement créer une telle infrastructure.

De son côté, la Commission européenne souhaite fixer un calendrier précis pour la mondialisation des fonctions de l'ICANN et de l'IANA, mettre en place une plateforme en ligne capable de favoriser la transparence des politiques liées à l'Internet. Son ambition est également de « s'engager à créer un ensemble de principes de gouvernance de l'internet qui préserve le caractère ouvert et non morcelé du réseau ».

C'est pourquoi l'Europe dit vouloir mondialiser les principaux processus de prise de décision comme la coordination des noms de domaine et des adresses IP.